



## COMMUNIQUE

Paris, 3 décembre 2025

La confirmation en appel de la condamnation à sept ans de prison du journaliste français Christophe Gleizes en Algérie est pour moi incompréhensible et préoccupante.

Ce verdict sévère pose la question du respect de la liberté d'expression et d'information, principes auxquels je demeure indéfectiblement attaché.

Christophe Gleizes, dont le travail est reconnu, s'inscrit pleinement dans les règles déontologiques de sa profession.

Mes pensées vont vers lui, sa famille et ses proches à qui j'exprime ma totale solidarité.

Je continuerai de suivre la situation de notre compatriote et de plaider pour sa libération et son retour en France.

**Karim Ben Cheïkh**  
Député de la 9<sup>ème</sup> circonscription  
des Français établis hors de France